

Audit & Analyse

Expertise comptable – Audit – conseil

Casablanca : Bd. Mers Sultan, n° 2. Tél. : +212 (0) 522.48.00.49

Tanger : Bd. Youssef Ibn Tachfine, Rés. Côte d'Or, n° 22. Tél. : +212 (0) 539.32.50.39.

Portable : +212 (0) 661.63.98.89 Fax : +212 (0) 539.32.53.72.

Email : m.lahyani@audit-analyse.com Site : www.audit-analyse.com



Mohamed LAHYANI

Fiscaliste.

Expert-comptable et Commissaire aux comptes
diplômé de l'Etat français.

Responsable de consolidation et des IFRS chez AGF ; groupe d'assurance côté
en bourse à New York.

Ancien directeur de mission chez DELOITTE Paris (cabinet international
d'audit).

Contrôleur financier chez RESPIRONICS à Pittsburgh aux Etats-Unis.

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables.

Consultant à Radio ATLANTIC dans l'émission LES EXPERTS
ATLANTIC.

Auteur de nombreux ouvrages publiés en France et au Maroc sur : Audit
fiscal (inclus les prix de transfert), Evaluation des sociétés - fusion -
consolidation, Comptabilité des sociétés, Finance d'entreprise, Audit et
contrôle interne, Audit comptable et financier, L'audit pour tous, Normes
IFRS, Bien gérer les subventions, Pour le bon usage de l'argent public, etc.



LES PRIX DE TRANSFERT

FICHE PÉDAGOGIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire appel aux services d'*Audit & Analyse*, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en vue d'assister au séminaire sur **LES PRIX DE TRANSFERT**. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Par la présente, vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Nous sommes persuadés que notre approche confirmera votre confiance dans la collaboration que nous allons développer ensemble.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le cabinet *Audit & Analyse*
Mohamed LAHYANI


SOMMAIRE

Préambule.....	3
Objectifs	3
Programme	4
Pédagogie	5
Public concerné	5

Audit & Analyse

P R E A M B U L E

La croissance d'une entreprise s'effectue généralement par la création de filiales ou d'établissements stables pour de multiples raisons : intégrer de nouveaux investisseurs, assurer une division des risques, développer l'activité à l'international... Ce développement sous la forme d'un groupe entraîne des questions sur la fiscalité. L'objectif de cette formation est de faire le panorama des problématiques des prix de transfert entre les sociétés du groupe marocain et/ou étranger.

O B J E C T I F S

- Identifier les questions fiscales liées à l'existence d'un groupe
- Gérer la fiscalité courante du groupe
- Maîtriser les risques fiscaux associés aux opérations internes au groupe
- Comprendre les méthodes des prix de transfert
- Analyser les méthodes de l'OCDE
- Préparer le dossier des APP (Accord Préalable sur les Prix)

P R O G R A M M E

<p>La politique de prix de transfert : un enjeu stratégique de la fiscalité internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La notion de groupe ■ La nature des échanges de biens et services, internes à l'entreprise ■ La fiscalité des transactions transfrontalières intra-groupe ■ Les risques de double imposition économique ■ L'importance pour un groupe d'une planification fiscale au niveau international
<p>L'environnement international et les contraintes fiscales domestiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le principe du prix de pleine concurrence ■ Le cadre législatif marocain : <ul style="list-style-type: none"> . le Code Général des Impôts. . Les conventions fiscales . La participation active de l'administration fiscale
<p>Elaborer une politique de prix de transfert</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les différentes méthodes de fixation du prix de transfert : <ul style="list-style-type: none"> . méthodes de prix de transfert transactionnel . méthodes fondées sur les profits . préconisations ■ La procédure d'accord préalable de prix (APP) : <ul style="list-style-type: none"> . portée des accords bilatéraux . difficultés issues d'un accord unilatéral ■ Recourir à l'assistance des autorités compétentes ■ Le cas des managements fees et des accords de recherche et développement (accords de partage de coûts) ■ La problématique des biens incorporels, redevances, brevets
<p>Défendre sa stratégie de prix de transfert</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La constitution impérative d'une documentation circonstanciée : <ul style="list-style-type: none"> . les études de comparabilité . les réponses à donner au questionnaire relatif aux prix de transfert ■ Les procédures amiables dans le cadre des conventions fiscales bilatérales ■ Les instances arbitrales

P E D A G O G I E

Les participants sont accueillis dans une salle adaptée à des formations d'entraînement pratique avec tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs travaux dans les bonnes conditions :

- Démarche pédagogique inductive ;
- Mise en situation de travail sur la base de cas pratiques.

P U B L I C C O N C E R N E

Ce séminaire s'adresse aux comptables, chefs comptables, fiscalistes, cadres financiers, contrôleurs de gestion, toute personne amenée à participer de près ou de loin au processus d'élaboration des prix de transfert, jeunes diplômés et étudiants.

Audit & Analyse

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au :

Fixe : 05.22.48.00.49 / 05.39.32.50.39

Portable (GSM) : 06.61.63.98.89

Email : m.lahyani@audit-analyse.com

Site : www.audit-analyse.com

Audit & Analyse

*Un cabinet à votre écoute,
des professionnels pour vous répondre.*

Audit & Analyse
Un cabinet à 0 papier.

Audit & Analyse